

| | |
|---------------------|---|
| Zeitschrift: | Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger |
| Herausgeber: | Organisation des Suisses de l'étranger |
| Band: | 34 (2007) |
| Heft: | 2 |
| Artikel: | Série spéciale de pièces : de nouvelles pièces pour la Banque nationale et le Parc national |
| Autor: | Eckert, Heinz |
| DOI: | https://doi.org/10.5169/seals-912914 |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

De nouvelles pièces pour la Banque nationale et le Parc national

La Banque nationale suisse fête cette année ses 100 ans. A cette occasion, Swissmint, l'institut officiel de frappe des monnaies de la Confédération suisse, a frappé une pièce en or et une pièce en argent, chacune rendant hommage à un billet historique ou actuel. Loin de ce thème, les premières pièces de la nouvelle série spéciale «Parc national suisse» seront ornées d'un bouquetin. Les deux séries seront émises de façon strictement limitée. Par Heinz Eckert



Centenaire de la Banque nationale suisse 2007. Or, valeur nominale: 50 francs



Centenaire de la Banque nationale suisse 2007. Argent, valeur nominale: 20 francs



Parc national suisse, bouquetin 2007, bimétal, valeur nominale: 10 francs

Ce sont ici deux institutions suisses de premier plan qui sont mises à l'honneur: la Banque nationale suisse (BNS) en sa qualité de gardienne du franc suisse, et le Parc national suisse (PNS) en tant qu'espace protégé pour la flore et la faune.

La double émission d'une pièce en or et d'une pièce en argent pour le centenaire de la Banque nationale souligne l'importance que revêt l'institution pour le pays. Depuis 1907, date à laquelle elle est entrée en fonction comme Banque centrale indépendante, la BNS veille à la stabilité des prix dans le respect de la conjoncture, posant les bases nécessaires à l'évolution de l'économie, la croissance et la prospérité. La Banque nationale suisse alimente en outre le commerce en billets de banque, assure la distribution des pièces et constitue une des principales garantes du système des opérations de paiement. La Banque nationale suisse possède deux sièges: l'un à Berne et l'autre à Zurich.

Sur les avers des pièces en or de 50 francs et des pièces en argent de 20 francs, on peut reconnaître des œuvres d'art de deux époques différentes: sur la seconde, on peut ad-

mirer un détail du billet de 20 francs actuel, c'est-à-dire le portrait du compositeur suisse Arthur Honegger (1892–1955), peint par l'artiste genevois Roger Pfund. Sur la première, on retrouve le «Bûcheron», l'une des œuvres les plus célèbres de Ferdinand Hodler (1853–1918) commandée en 1908 par la Banque nationale elle-même pour orner la première série de billets suisses. Le «Bûcheron» fut donc créé spécialement pour le billet de 50 francs de l'époque.

Avec la pièce bimétal «bouquetin», Swissmint lance la série «Parc national suisse», dont les quatre volets seront consacrés à des animaux sauvages des paysages alpins. Situé dans la vallée de Müstair en Engadine (cantón des Grisons), le Parc national constitue la réserve la plus ancienne de ce type dans les Alpes. Depuis sa fondation en 1914, la faune et la flore disposent d'un refuge unique de 170 km², situé entre 1400 et 3100 mètres au-dessus du niveau de la mer. Ses dispositions de protection draconiennes ont valu au parc une renommée internationale. Doté d'un corps massif et de bois imposants, le bouquetin est considéré comme le roi des animaux dans les Alpes. La croyance popu-

laire voulant que les préparations à base de bouquetin aient des vertus curatives, l'animal a été pratiquement exterminé et n'a survécu que dans le Grand Paradis, massif des Alpes italiennes. Par la suite, une centaine de jeunes bouquetins furent acheminés clandestinement vers la Suisse et relâchés dans le Parc national en 1920. Aujourd'hui, on y recense 300 à 450 bouquetins.

Les pièces spéciales de 10 francs ont été ornées par l'artiste Gian Vonzun, originaire des Grisons. De 2008 à 2010, la série «Parc national suisse», rendra hommage à d'autres animaux typiques des Alpes. Témoinage du multilinguisme de notre pays, la mention «Parc national suisse» sera frappée sur le rebord extérieur des pièces dans l'une des quatre langues nationales. Première pièce de la série, le bouquetin arborera la version rhéto-romanche de l'inscription: «Parc Naziunal Svizzer».

Les nouvelles pièces spéciales sont disponibles dès aujourd'hui chez les marchands de monnaies agréés, dans les banques ou sur Internet à l'adresse: www.swissmint.ch. Le produit de ces ventes permettra de financer des projets culturels dans toute la Suisse.